

VOYAGE DEFINITIONS

1. Definitions of Foreign Going, Intermediate and Local Voyages as per regulations.
2. "Near coastal voyage" means a voyage other than a Minor Waters voyage, between places within the area following, namely, Canada, the United States (except Hawaii), St. Pierre and Miquelon, the West Indies, Mexico, Central America and the northeast coast of South America, in the course of which a ship does not go south of the sixth parallel of north latitude, and not more than 200 miles from shore, nor beyond the continental shelf, whichever is farther, at any time.
3. "Home trade voyage" means a voyage, not being an inland or Minor Waters voyage, between places within the area following, namely, Canada, the United States (except Hawaii), St. Pierre and Miquelon, the West Indies, Mexico, Central America and the northeast coast of South America, in the course of which a ship does not go south of the sixth parallel of north latitude.

DÉFINITIONS DES VOYAGES

1. Définitions de "voyages au long cours, intermédiaires et locaux", selon les règlements.
2. "Voyage à proximité du littoral": Voyage autre qu'un voyage en eaux secondaires, effectué entre des lieux situés dans la zone suivante, soit le Canada, les États-Unis (à l'exception d'Hawaii), Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles, le Mexique, l'Amérique centrale et la côte nord-est de l'Amérique du Sud, au cours duquel un navire ne passe pas au sud du sixième parallèle de latitude nord, et ne s'éloigne jamais à plus de 200 miles du littoral ou au-delà des limites du plateau continental, selon la plus longue de ces distances.
3. "Voyage de cabotage": À l'exclusion d'un voyage en eaux intérieures ou secondaires, voyage effectué entre des lieux situés dans la zone suivante, soit le Canada, les États-Unis (à l'exception d'Hawaii), St-Pierre et Miquelon, les Antilles, le Mexique, l'Amérique centrale et la côte nord-est de l'Amérique du Sud, au cours duquel un navire ne passe pas au sud du sixième parallèle de latitude nord.

1 0 0 4 5 4 9

